



Mécénat

COMMUNIQUE

Paris, le 3 avril 2024

**L' Atelier de Paris / Centre de développement chorégraphique national
est heureux de vous annoncer le lancement du programme**

StudioD Emergence **mécéné par la Caisse des Dépôts**

25 compagnies émergentes

50 semaines de mise à disposition de plateau de théâtre ou de studio de danse
dans **25 lieux** de création engagés dans le soutien à la relève chorégraphique
entre le 1^{er} juillet et le 20 décembre 2024

Pourquoi ?

Parmi les compagnies chorégraphiques, les compagnies émergentes sont celles qui ont le plus de difficultés à accéder à des espaces de travail – et en particulier à des plateaux de théâtre équipés techniquement pour finaliser leur création. Cette situation, qui n'est pas nouvelle, s'est amplifiée depuis l'effondrement des disponibilités pour activité des lieux.

Face à cette situation, le projet « StudioD Emergence » propose d'aider les compagnies émergentes, qui sont déjà en phase de production de leur projet, à faire face aux difficultés qu'elles rencontrent pour trouver des espaces de travail pour leur création, en répondant spécifiquement à ce besoin.

Pour quelles compagnies ?

Les compagnies dites « émergentes » éligibles à ce programme sont celles ayant à leur actif un maximum de 5 créations produites. L'objectif du programme étant de soutenir des compagnies ayant déjà une production en cours, celles-ci devront justifier d'au moins un coproducteur et d'une date de diffusion confirmée.

Dans quels lieux partenaires ?

25 lieux engagés dans le soutien à l'émergence chorégraphique en France seront soutenus par l'Atelier de Paris / CDCN grâce au mécénat de la Caisse des Dépôts pour mettre à disposition leur(s) studio(s) de danse ou leur(s) plateau(x) de théâtre. Dans ce dernier cas, le soutien du mécénat de la Caisse des Dépôts pourra permettre une prise en charge de tout ou partie de l'emploi technique supplémentaire.

Tous types de lieux engagés pour l'émergence chorégraphique à travers leur projet de programmation, de résidence ou d'accompagnement des équipes artistiques sont éligibles : centres chorégraphiques nationaux, centres de développement chorégraphique nationaux, scènes conventionnées d'intérêt national art et création pour la danse, ateliers de fabrique artistique, lieux indépendants...

Un programme de la plateforme StudioD

Le programme « StudioD Emergence » s’ancre sur la plateforme StudioD : outil numérique facilitant la recherche et la mise à disposition gratuite de studios de danse créé en juin 2020.

En effet, la plateforme permet une gestion des demandes au plus près des besoins des compagnies et une gestion simplifiée côté lieux.

Les compagnies formulent des vœux sur la plateforme qui sont associés à des lieux et des créneaux. Les vœux seront examinés par les lieux qui opéreront leur sélection. Chaque compagnie peut formuler jusqu’à 4 vœux/créneaux dans les lieux partenaires

Un vœu correspond à une période de travail de 5 jours dans un espace de travail d’un lieu partenaire. Avant d’effectuer leurs choix, les compagnies peuvent consulter les caractéristiques de chaque lieu en cliquant sur la fiche descriptive pour identifier le(s) lieu(x) correspondant à vos besoins, techniques ou d’espaces.

L’Atelier de Paris / CDCN, porteur du programme, sera en dialogue avec les lieux et les compagnies pour assurer une médiation si nécessaire.

Calendrier

<https://www.studiod-danse.fr/>

3 avril : publication du programme

3 avril – 14 avril : période de candidature des lieux

(15 avril au 19 avril : sélection des lieux et publication des créneaux)

22 avril au 15 mai : période de candidature des compagnies

(16 au 21 mai : sélection des compagnies)

Du 22 mai au 24 mai : communication de la sélection

1^{er} juillet au 20 décembre : période d’accueil dans les lieux partenaires

Informations

La plateforme StudioD est intuitive. La création du compte utilisateur (lieu ou compagnie) est simple et rapide.

Inscription lieu : <https://studiod-danse.fr/inscription/lieu>

Inscription compagnie : <https://studiod-danse.fr/inscription/compagnie>

Pour répondre à toutes vos questions, nous proposons 3 webinaires :

Pour les lieux :

mercredi 10 avril de 10h à 11h <https://tinyurl.com/4dcachbp>

Pour les compagnies :

Mardi 16 avril de 14h à 15h <https://tinyurl.com/3haas2k6>

Jeudi 18 avril de 10h à 11h <https://tinyurl.com/3fxyzmw7>

. En dehors de ces rendez-vous que nous vous remercions de privilégier, vous pouvez nous contacter via la plateforme StudioD : <https://studiod-danse.fr/contact> ou par mail studiod@atelierdeparis.org

A propos de StudioD

StudioD est une plateforme de mise en relation gratuite entre des compagnies professionnelles à la recherche d'espaces pour leur travail de répétition, de recherche ou de création. C'est un outil numérique collaboratif qui se développe grâce à la participation des lieux et des compagnies.

<https://www.studiod-danse.fr>

À propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

caissedesdepots.fr 

À propos de l'Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris est un Centre de développement chorégraphique national au service de l'art et de la communauté chorégraphique situé à la Cartoucherie dans le bois de Vincennes (Paris 12e). Il conjugue ses missions de soutien à la création et à la diffusion à travers 3 temps forts rythmant sa saison : un automne en création(s), puis deux festivals - PULSE (pour l'enfance et la jeunesse) et JUNE EVENTS. Il développe un large programme d'action et d'éducation artistique et culturelle ainsi qu'une offre de formation professionnelle.

www.atelierdeparis.org

Contacts Atelier de Paris / CDCN

Antoine Colnot – chargé de production - 06 63 69 79 88 – studiod@atelierdeparis.org

Anne Sauvage – directrice - 06 88 09 79 54 – a.sauvage@atelierdeparis.org

Le programme StudioD Emergence reçoit le soutien du mécénat la Caisse des Dépôts



Mécénat

StudioD, Plateforme solidaire de mise à disposition de studios de danse a été conçue par l'Atelier de Paris / CDCN au printemps 2020 avec le soutien de :

